



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DE L'AQUACULTURE

Quatrième session

Puerto Varas (Chili), 6-10 octobre 2008

POSSIBILITÉS DE RELEVER LES DÉFIS POSÉS PAR L'AUGMENTATION DE LA DEMANDE MONDIALE DE POISSON DESTINÉ A LA CONSOMMATION ET PROVENANT DE L'AQUACULTURE

Résumé

Le présent document s'efforce d'examiner la situation de la production et des marchés aquacoles afin d'identifier les questions qui se posent au secteur de l'aquaculture et de créer un environnement lui permettant de répondre à la demande mondiale pour ses produits. Il invite les membres du Sous-comité à conseiller le Secrétariat de la FAO en vue de conduire les activités prioritaires qui s'imposent.

La demande de produits aquacoles continue de croître

1. Dans les années 70, l'aquaculture ne représentait que 6 pour cent de l'approvisionnement mondial en poisson¹ destiné à la consommation humaine. Elle produit désormais près de la moitié (47 pour cent en 2006) du volume mondial des poissons de consommation. Compte tenu de la croissance actuelle de la production agricole, cette augmentation devrait atteindre 50 pour cent d'ici 2010².

2. La consommation moyenne par habitant de poisson et de produits de la pêche a augmenté régulièrement ces dernières décennies passant de 11,5 kg en moyenne durant les années 70 à 12,5 kg dans les années 80, et à 14,4 kg dans les années 90. La consommation continue de croître et les premiers chiffres pour 2006 indiquent qu'elle devrait atteindre 16,7 kg par habitant.

¹ Sauf indication contraire, dans le présent document le terme « poisson » comprend aussi les crustacés et les mollusques.

² Tous les chiffres cités dans le présent document reposent sur des données statistiques de la FAO ou des données résultant d'activités de la FAO.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

3. En 2006, la consommation mondiale de poisson s'est élevée à 110,4 millions de tonnes dont 51,7 millions de tonnes provenaient de l'aquaculture. La population mondiale devrait atteindre 8,32 milliards de personnes en 2030. Si la production des pêches de capture (92 millions de tonnes en 2006) et les usages non alimentaires de poisson (33,3 millions de tonnes en 2006) restent constants, l'aquaculture doit produire 80,5 millions de tonnes d'ici 2030, afin de maintenir le niveau actuel de consommation mondiale de poisson par habitant, soit 16,7 kg. Dans vingt-cinq ans, l'aquaculture devra produire 28,8 millions de tonnes par an de plus que la production annuelle actuelle.

4. En supposant que la demande de poisson demeure soutenue (partout dans le monde, on est prêt à payer pour acheter du poisson considéré comme un aliment attrayant), on peut se demander si le secteur peut croître suffisamment rapidement et répondre à la demande projetée de poisson de consommation tout en garantissant la protection du consommateur, en préservant l'intégrité de l'environnement et en s'acquittant de ses responsabilités sociales.

L'aquaculture continue de croître mais à rythme moins soutenu

5. La croissance de l'aquaculture (en volume) a déjà commencé à ralentir. D'une moyenne annuelle de 11,8 pour cent en 1985-1995, elle a reculé à 7,1 pour cent au cours de la décennie suivante. Le taux de croissance moyen durant 2004-2006 a été de 6,1 pour cent en volume et de 11 pour cent en valeur.

6. Le taux de croissance actuel produira-t-il les 29 millions de tonnes de poisson de consommation supplémentaires par an qui seront nécessaires pour maintenir le niveau actuel de consommation mondiale de poisson par habitant d'ici 2030? Le taux de croissance de près de 6,1 pour cent par an, enregistré en 2004-2006, pourrait très bien chuter et la filière être confrontée à de nombreuses contraintes dans les prochaines décennies. Quelles sont ces contraintes et quel est leur impact éventuel?

Tendances concernant les espèces, la consommation et le commerce

7. La production aquacole est dominée par des espèces situées à l'extrémité de la chaîne alimentaire. Les cyprinidés et les crustacés représentent une part importante (supérieure à 70 pour cent) des espèces élevées dans les pays en développement pour la consommation humaine. Cependant, en réponse à un marché demandeur de ces espèces dans les pays développés et en développement, la production d'espèces à l'autre extrémité de la chaîne alimentaire a augmenté rapidement au cours de ces dernières années, par rapport à celles situées à l'autre extrémité de la chaîne alimentaire.

8. La demande pour des produits de consommation sains et nutritifs comme le poisson augmente, même dans le monde en développement, d'autant que le revenu disponible des consommateurs s'accroît en Chine, en Inde et en Indonésie bien que les populations de ces pays soient en hausse.

9. La demande d'espèces à faible valeur pour la consommation nationale est satisfaite essentiellement par la production locale, ce qui pourrait changer dans les décennies à venir. La production d'espèces à faible valeur destinée à la consommation locale peut être délocalisée dans des régions et des pays où le coût de production est faible et les conditions d'exploitation meilleures, ce qui permet aux pays de se concentrer sur l'élevage d'espèces à valeur élevée qui intéressent les marchés mondiaux.

10. À l'échelle mondiale, le poisson est un produit d'exportation important. La valeur des exportations mondiale de poisson et de produits de la pêche a augmenté de 9,5 pour cent en 2006, soit 86 milliards d'USD et de près de 7 pour cent en 2007, soit 92 milliards d'USD. La part de la production mondiale de poisson (144 millions de tonnes) vendue sur les marchés internationaux en 2006 représente 37 pour cent du total, soit 54 millions de tonnes. Les pays en développement

comptent pour près de 50 pour cent de l'ensemble des exportations de poisson et enregistrent des recettes d'exportations nettes de 25 milliards d'USD (exportations moins importations). Les importations mondiales ont atteint 96 milliards d'USD en 2007, mais elles sont principalement le fait des pays développés, qui représentent 80 pour cent de l'ensemble des importations en valeur. Cette proportion est néanmoins en recul car les pays en développement importent de plus en plus pour se procurer les matières premières nécessaires à leurs industries de transformation et pour leur consommation intérieure.

11. Les échanges mondialisés jouent un rôle de plus en plus important dans le développement de l'aquaculture, mais ils supposent de respecter un double impératif: a) renforcer les mesures en matière de biosécurité et de sécurité sanitaire des aliments aux niveaux national, interprovincial, inter-États, ainsi que régional et international; et b) améliorer la capacité des gouvernements et des producteurs à se conformer aux normes commerciales de qualité au moyen de formations, de règlements, de codes d'usages, de programmes de certification et de systèmes de traçabilité. Ces obligations incitent fortement les pays importateurs et exportateurs à harmoniser collectivement leurs normes et protocoles ainsi qu'à se pencher sur les problèmes liés à la certification des produits et des procédés de transformation. Par ailleurs, la coopération à l'échelle mondiale et l'harmonisation des normes concernant la production et le commerce des produits aquacoles joueront un rôle important dans le soutien apporté à une aquaculture de plus en plus mondialisée.

12. C'est pourquoi les dirigeants soulignent la nécessité d'améliorer la gouvernance du secteur. Ils savent que les mesures politiques peuvent être bien plus efficaces si les producteurs participent aux processus de prise de décisions et de réglementation. Cette prise de conscience a poussé les États à renforcer leurs capacités à aider les producteurs et les transformateurs à se conformer aux règles contraignantes de sécurité sanitaire des aliments, tout en encourageant les aquaculteurs et leurs associations à renforcer l'autorégulation, ce qui n'est pas toujours le cas.

Petits producteurs et accès aux marchés

13. L'aquaculture est une activité créatrice de revenus et une source importante d'emplois. Elle contribue par ailleurs à la réduction de la pauvreté, au développement des communautés et à la sécurité alimentaire. Elle présente deux facettes distinctes du point de vue de la production: a) il s'agit de produire du poisson pour les marchés nationaux et b) d'accéder aux marchés internationaux. Produire pour les marchés nationaux améliore directement la sécurité alimentaire au plan local; produire pour les marchés internationaux crée de l'emploi, génère des revenus et fait entrer des devises, contribuant ainsi de manière indirecte à la sécurité alimentaire.

14. La filière aquacole compte un grand nombre de petits producteurs et un petit nombre de gros producteurs. Les gros producteurs sont généralement mieux organisés, souvent intégrés verticalement dans la chaîne d'approvisionnement et ils utilisent des systèmes à forte intensité de capital. Ils tirent profit des économies d'échelle et sont concurrentiels sur les marchés internationaux. Les petits producteurs sont en général moins organisés et ne sont pas intégrés verticalement. Ils s'appuient énormément sur des fournisseurs de services et leur intensité capitaliste est faible. Dans l'ensemble, ils n'approvisionnent que les marchés locaux. Cela étant, dans de nombreux pays d'Asie, 80 pour cent de la production provient des petits producteurs. Il paraît donc évident qu'une grande part de cette production, notamment les crevettes et les poissons de mer, est commercialisée sur les marchés internationaux, par des pôles commerciaux, des points de collecte communs et des activités de négoce qui fournissent les transformateurs nationaux tournés vers l'exportation.

15. Les petits producteurs peuvent rencontrer des difficultés pour accéder aux marchés internationaux, notamment parce que les acheteurs internationaux ont besoin de grandes quantités de produits sains et de qualité, livrés à échéances régulières. Il ne s'agit pas de mettre en doute la qualité des produits des petits exploitants, mais de constater que ces structures ne sont pas en mesure de livrer régulièrement de grandes quantités de produits tout en respectant les normes de qualité et de sécurité sanitaire exigées par les marchés internationaux. Mais ces petits producteurs

peuvent s'organiser en groupes ou en pôles (souvent baptisés organisations de producteurs) qui s'associent pour travailler de manière plus coordonnée aux fins d'exporter leurs produits.

16. La concentration croissante de la distribution opérée par les chaînes internationales d'hypermarchés et de supermarchés ainsi que la consolidation qui commence dans le secteur de la transformation, a créé un besoin de structures innovantes au niveau du producteur qui pourraient prendre la forme de réseaux et d'activités commerciales coordonnées d'une importance capitale.

17. En ce qui concerne certains produits aquacoles, le nombre d'unités de production décroît dans certains pays mais leur taille augmente. Par ailleurs, à mesure que le secteur se développe et attire des investissements étrangers, les grandes entreprises (dont des multinationales) prennent progressivement une position dominante sur les marchés. Si ce scénario se concrétise pour d'autres produits fabriqués par les petits producteurs et commercialisés sur les marchés internationaux ou ayant le potentiel d'y être commercialisés, il faut impérativement aider ces petits producteurs à être davantage compétitifs sur le marché, car ils risquent de perdre leurs revenus et d'être confrontés à l'insécurité alimentaire.

18. Parallèlement, les petits producteurs aquacoles devraient être encouragés à examiner de nouvelles formes d'organisation et des arrangements commerciaux innovants afin d'exploiter les possibilités offertes par la mondialisation et d'accéder aux marchés régionaux et internationaux. De nombreux pays en développement en ont fait la démonstration, notamment en Asie, et pas uniquement pour des espèces à valeur élevée. En fait, il existe aussi un marché régional en croissance pour les espèces de poisson élevées à valeur faible.

Responsabilité sociale du secteur

19. Dans la production aquacole comme dans d'autres secteurs agricoles, le choix du produit est dicté par le marché. Des produits comme le poisson-chat, le tilapia, etc. élevés en Asie et en Amérique ont pu être commercialisés sur les marchés occidentaux grâce à leur faible coût. Les petits exploitants peuvent aussi se maintenir ou se développer sur les marchés en produisant pour des marchés de niche. Le passage d'une approche centrée sur la production à une approche pilotée par le marché et caractérisée par une chaîne d'approvisionnement transparente du producteur au consommateur devrait être examiné. Aider les petits producteurs à accéder aux marchés est de plus en plus considéré comme une responsabilité sociale importante de la part des participants à la chaîne de commercialisation. Faire de ce vœu pieux une réalité est un défi à relever.

Ressources marines et alimentation pour les poissons

20. Certains types d'aquaculture dépendent des semences et des géniteurs naturels. Bien que les semences naturelles de crevettes soient de moins en moins utilisées, certains pays font un usage intensif de semences naturelles de poissons de mer et d'eau douce. Cette dépendance à l'égard des semences naturelles est un problème qui doit être corrigé par des mesures adéquates.

21. Un point préoccupant serait que les ressources marines disponibles (par exemple, la farine et l'huile de poisson) ne suffisent pas à couvrir les besoins de la production aquacole anticipée. Près de 23,13 millions de tonnes d'aliments composés pour les poissons ont été produits en 2005 dont près de 42 pour cent pour l'aquaculture. Le secteur aquacole a consommé environ 3,06 millions de tonnes ou 56 pour cent de la production de farine de poisson et 0,78 million de tonnes ou 87 pour cent de la production totale d'huile de poisson, dont 50 pour cent pour l'alimentation des salmonidés. En outre, la proportion de farine et d'huile de poisson utilisée dans l'alimentation des poissons d'élevage a augmenté de plus de trois fois entre 1992 et 2006. Cette augmentation a été possible parce que le secteur de la volaille réduit progressivement sa dépendance aux farines de poisson.

22. Outre les farines de poisson ou l'alimentation à base de farines de poisson, près de 5 à 6 millions de tonnes de poisson sans ou à faible valeur marchande sont utilisées dans

l'alimentation directe des poissons d'élevage dans le monde. Selon une estimation récente, le volume de poissons sans valeur marchande utilisé en Asie était d'environ 1,6 à 2,8 millions de tonnes par an. En outre, de grandes quantités qui restent à évaluer sont aussi utilisées par l'industrie des animaux de compagnie et le secteur des animaux à fourrure.

23. La production de farine et d'huile de poisson stagne depuis dix ans et aucune augmentation n'est attendue dans un proche avenir. Le volume de farine de poisson utilisé par le secteur des productions animales, notamment la volaille, devrait même continuer de baisser au cours des prochaines années. En outre, la proportion de farine et d'huile de poisson utilisée dans l'alimentation des poissons d'élevage devrait aussi fortement diminuer suite au recours accru aux protéines et huiles d'origine végétale ainsi qu'aux gains d'efficacité obtenus dans les modes d'alimentation des élevages.

24. Cependant, les prix mondiaux de la farine de poisson, de l'huile de poisson et d'autres ingrédients alimentaires sont en augmentation. Le prix de la farine de poisson est passé de 500 USD par tonne en 2000 à près de 1 200 USD par tonne en 2008. Le prix de l'huile de poisson a aussi augmenté, passant de 300 USD par tonne en 2000 à 1 800 USD par tonne en 2008. Le prix moyen d'autres ingrédients alimentaires, notamment les céréales et le soja a aussi augmenté de 30 à 130 pour cent en 2007.

25. Ces évolutions de prix devraient influencer sur la production aquacole. Bien que le secteur de l'élevage du tilapia et du poisson-chat utilise proportionnellement de faibles quantités de farine et d'huile de poisson, entre 2 et 7 pour cent pour la farine de poisson et 1 pour cent pour l'huile de poisson, l'augmentation des prix d'autres ingrédients alimentaires, notamment les céréales, aura un impact important sur le prix de l'alimentation des poissons.

26. Il est important de noter qu'au cours de ces quatre dernières années, le prix des aliments composés utilisés dans le secteur des salmonidés n'a augmenté que de 15 pour cent environ. En effet, ce secteur est très organisé et bénéficie de l'apport des travaux de recherche sur la physiologie des salmonidés qui ont contribué à remplacer la farine et l'huile de poisson pour maintenir des prix bas tout en préservant la qualité des aliments utilisés pour nourrir les poissons.

27. L'augmentation des prix de la farine de poisson, de l'huile de poisson, des céréales et d'autres ingrédients entrant dans la composition des aliments pour les poissons, ainsi que de l'énergie ne manquera pas de se répercuter sur le coût de la production aquacole. Dans un tel scénario, les fermes aquacoles peuvent-elles être économiquement viables ou durables? Par ailleurs, la gestion durable reste une préoccupation, d'autant que la demande de produits aquacoles dépasse l'offre et que les prix flambent, au point que même les exploitations inefficaces sont rentables.

Aspects sociaux et environnementaux

28. L'impact du développement de l'aquaculture sur l'environnement a fait l'objet d'une attention vigilante au cours des trente dernières années, en particulier lorsque le développement non réglementé de l'aquaculture a eu des répercussions négatives sur les avantages sociaux. À cet égard, les preuves tangibles manquent parfois. Avec l'accroissement de la demande de produits et services liés à l'environnement, dans un contexte de réduction des ressources en terre, en eau et en fourrage, il faut s'attendre à ce que la vigilance se renforce encore au cours des décennies à venir.

29. Une réglementation déficiente ou inadaptée en matière d'allocation et d'exploitation des ressources naturelles est toujours source de conflits entre les utilisateurs de ressources. Inévitablement, les acteurs les moins influents et les moins avantagés se voient refuser l'accès à ces ressources. L'absence de réglementation ou une réglementation inadéquate du développement de l'aquaculture pourrait également avoir pour conséquence une dépréciation importante des ressources naturelles et donc encourager leur surexploitation.

30. Les craintes exprimées par le grand public et les groupes de communautés sensibles aux questions environnementales continueront de trouver un écho favorable. Elles comprennent: a) la gestion durable des ressources utilisées dans l'aquaculture; b) l'impact de l'aquaculture sur la biodiversité aquatique; c) la gestion durable des pratiques liées à l'alimentation des poissons; d) l'utilisation d'espèces exogènes dans l'aquaculture; e) les poissons échappés des élevages et les conséquences sur les populations sauvages; f) le rejet de matières organiques dans les eaux naturelles; g) le rejet de résidus chimiques et antibactériens dans l'environnement naturel; h) la surexploitation d'espèces sauvages pour l'aquaculture; et i) les faiblesses de la planification spatiale et de la concurrence avec d'autres activités, etc. À la lumière de ce qui précède, on peut se demander si l'on connaît réellement le coût que certaines pratiques utilisées dans l'aquaculture ont pour l'environnement.

31. Grâce à la surveillance étroite qu'exercent les populations sur l'impact environnemental de certaines formes de développement de l'aquaculture peu scrupuleuses, des progrès importants ont été accomplis dans de nombreux domaines clés de la gestion écologique de l'aquaculture. La pression publique et les impératifs du commerce ont amené le secteur de l'aquaculture à réduire son impact environnemental et les gouvernements à admettre que l'aquaculture, lorsqu'elle est planifiée et gérée correctement, peut avoir des retombées positives de grande ampleur sur la société sans pour autant entraîner une dégradation de l'environnement.

32. Cependant, l'image de l'aquaculture, au moins dans les groupes de pression écologistes, est encore mauvaise, et ce ne sont pas les conséquences sociales et environnementales de certaines pratiques et systèmes de production qui vont la restaurer. Il est indéniable que tous les systèmes de production de denrées alimentaires ont et auront un impact sur l'environnement. La question est de savoir dans quelle mesure un secteur de production peut perturber des processus environnementaux.

33. Malgré les progrès accomplis ces derniers temps, il n'y a pas lieu de relâcher la vigilance. Il faut continuer à améliorer, à intervenir, à investir pour renforcer encore le respect de l'environnement et la viabilité économique du secteur, à l'heure où les pressions exercées sur la base de ressources naturelles sont plus fortes que jamais et où le public n'a jamais été aussi attentif aux questions environnementales. Une approche écosystémique du développement de l'aquaculture peut contribuer à concilier les objectifs humains et les objectifs environnementaux du développement durable.

34. L'aquaculture peut apporter une contribution positive à la remise en valeur de l'environnement et à la réduction des conséquences négatives d'autres activités humaines. L'aquaculture multitrophique (élevage de poissons, de mollusques et d'algues dans le même environnement) est une possibilité. Ces systèmes contribuent à remettre en valeur l'environnement et à accroître la production et le profit. L'inclusion de mollusques dans les systèmes de production littoraux et marins améliore aussi le piégeage du carbone.

35. L'aquaculture, en tant que source de produits alimentaires, contribue à la sécurité alimentaire mondiale et à la réduction de la pauvreté. Sa responsabilité sociale est également importante. Le secteur doit se comporter d'une manière responsable sur le plan social, durable sur le plan de l'environnement et viable du point de vue économique, et contribuer aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Est-ce le cas à présent? Bien que de nombreuses évaluations régionales et mondiales aient été conduites par plusieurs institutions, dont la FAO, il semble nécessaire de procéder à une évaluation objective de la contribution du secteur à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire, aux bénéfices sociaux et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Diversification et expansion

36. Il est naturel que les aquaculteurs compétitifs souhaitent élargir ou diversifier leurs activités. Par ailleurs, de nouvelles entreprises arrivent sur le marché. La question est de savoir

s'il y aura suffisamment de terres, d'eaux douces ou littorales pour l'aquaculture au niveau mondial. Il existe des différences régionales et nationales et certaines régions et/ou pays disposeront de ressources suffisantes en terres et en eaux tandis que d'autres n'en auront pas assez. C'est la raison pour laquelle de nombreux pays envisagent sérieusement d'installer des unités de production aquacole en milieu marin (aquaculture en pleine mer).

37. Ces projets soulèvent de nombreuses questions: sommes-nous prêts pour ce changement? Connaissons-nous suffisamment les coûts et les avantages d'un tel changement? Disposons-nous des lois et des réglementations qui protègent les environnements océaniques contre les polluants et les menaces environnementales résultant de telles activités productives? Lorsque de tels instruments existent, les moyens sont-ils suffisants pour les appliquer? L'aquaculture en pleine mer est-elle économiquement viable? Toutes ces questions méritent une réponse. Par ailleurs, la recherche doit permettre de réduire les conséquences négatives potentielles de l'aquaculture en pleine mer et d'exploiter au maximum les avantages socio-économiques.

38. L'aquaculture progresse grâce aux nouvelles techniques, aux innovations des exploitants et à la résilience. Au cours des décennies passées, les techniques utilisées dans l'aquaculture ont considérablement progressé, ce qui a permis d'améliorer la productivité, de réduire les conséquences sur l'environnement, d'accroître la rentabilité et de renforcer la durabilité. Parmi les améliorations techniques importantes appliquées à l'aquaculture, citons les suivantes: les techniques de recirculation, les systèmes aquaponiques, les systèmes de culture en cages submersibles, les systèmes d'alimentation animale, la manipulation génétique, la lutte contre les maladies et la gestion sanitaire, l'assurance qualité et la sécurité sanitaire des produits, la qualité des semences et des aliments pour les poissons, et la gestion de l'information.

39. Les systèmes de production industrialisés sont développés dans le cadre d'une intégration verticale accrue et d'une approche systémique de l'aquaculture. De nouvelles espèces s'ajouteront à celles déjà élevées. Il faudra donc toujours trouver de nouvelles améliorations, des innovations techniques et mettre l'accent sur la recherche. Le défi à relever sera de faire en sorte que les innovations puissent être utiles et exploitables par le secteur de l'élevage artisanal, qui fournit plus de 80 pour cent de la production aquacole mondiale.

40. La question des organismes génétiquement modifiés suscite la polémique dans l'agriculture. Des recherches importantes portent sur la production de poissons génétiquement modifiés et d'organismes aquatiques transgéniques, et certains sont prêts à être commercialisés. Le débat sur les risques qu'ils font courir à la santé humaine et à l'environnement se poursuivra et il est peu probable que la contribution des organismes génétiquement modifiés suffira à répondre à la demande de poisson à court terme.

41. Au cours des vingt dernières années, certaines espèces d'élevage ont été décimées par des maladies, ce qui représente un obstacle important au développement de l'aquaculture. Les maladies existantes doivent être maîtrisées sachant que de nouvelles pathogénies et maladies apparaîtront. Tous les aspects de la gestion sanitaire et de la propagation transfrontières des maladies doivent faire l'objet de recherches intensives pour que la gestion de la filière soit durable et rentable.

42. La sécurité sanitaire des aliments et la santé animale sont deux questions qui continueront de polariser l'attention des marchés, des organismes réglementaires et des politiques internationales surtout en ce qui concerne le commerce et la circulation transfrontière des produits aquacoles. Il existe des instruments de gouvernance mondiale pour régler ces problèmes, notamment le Codex Alimentarius et l'OIE, qui sont reconnus par les accords sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et sur les obstacles techniques au commerce comme des instruments de facilitation et de réglementation du commerce international responsable. Pour autant, les normes fixées par ces instruments sont-elles respectées et appliquées par les producteurs et les négociants? Le processus de fixation de normes est-il équitable et suffisamment participatif ou consultatif, et laisse-t-il suffisamment de place aux pays en développement qui souhaitent y

participer? Il convient d'examiner l'efficacité et l'efficience de ces instruments de gouvernance mondiale et d'identifier les améliorations nécessaires.

Communication et réseaux

43. Ces dernières années, la croissance rapide du secteur de l'aquaculture a entraîné une forte augmentation de la demande de données fiables et à jour sur l'état et les tendances du secteur. Cette demande découle de la nécessité de formuler des politiques et des plans de développement rationnels, d'en assurer le suivi, d'établir des rapports conformes aux prescriptions énoncées dans les accords internationaux et de répondre aux exigences de transparence du public. Il y a eu, partout dans le monde, de nombreuses tentatives pour améliorer la base de données sur l'aquaculture. En Asie, on a mieux structuré, à cet effet, les réseaux entre pays et institutions. Cette initiative a été imitée dans d'autres régions du monde. La mondialisation progresse, entraînant un accroissement des flux de produits, de services et d'investissements entre les régions. La communication entre les régions augmentera donc également et il faudra l'améliorer et la renforcer par de nouvelles innovations techniques.

44. Il existe de nombreux réseaux d'associations et de groupes de producteurs, appuyés par le secteur privé, des donateurs et des organismes de développement, et ils ont déjà largement contribué au développement du secteur. Les groupes de producteurs, qu'il s'agisse de groupes d'entraide composés d'aquaculteurs, de groupements féminins dans les villages pauvres d'Asie, ou d'associations régionales et internationales plus structurées ayant leur siège en Europe ou aux États-Unis, pèsent de plus en plus lourd dans le développement de l'aquaculture à l'échelle mondiale. Le défi à relever consistera à créer de plus en plus de groupes de producteurs et à leur donner davantage d'autonomie afin que le secteur aquacole puisse être mieux géré par ceux qui en sont les véritables propriétaires.

Assurances en matière d'aquaculture

45. L'utilisation croissante des processus de production engagés dans le développement de l'aquaculture (par exemple l'intensification, l'utilisation de cages submersibles, les systèmes de recirculation, les systèmes aquaponiques, etc.) peut augmenter considérablement la vulnérabilité des exploitations aux foyers de maladies, aux conséquences des tempêtes et à d'autres risques. On note donc depuis quelque temps une demande croissante de systèmes d'assurance pour partager et couvrir les risques. L'assurance en matière d'aquaculture est un outil de gestion des risques et la demande de systèmes d'assurance n'a jamais été aussi élevée.

46. On compte près de huit mille polices d'assurance en vigueur dans le monde mais elles sont inégalement réparties dans le secteur. Elles sont peu nombreuses voire inexistantes en Afrique subsaharienne, en Amérique du Sud et dans de nombreuses régions d'Asie. La question de l'assurance devra être prise en compte par les parties prenantes, notamment les entrepreneurs, les investisseurs et les gouvernements. En effet, l'application de stratégies de gestion des risques aux petits exploitants reste un défi.

Conclusions

47. La production aquacole augmente pour répondre à la demande nationale et internationale de produits d'origine aquatique. Ce secteur exige des investissements dans des services de commercialisation, des systèmes d'information, des activités de transformation et des capacités lui permettant d'approvisionner les marchés toute l'année de manière continue et fiable. Ce faisant, il sera nécessaire de résoudre les problèmes que posent le respect de l'environnement et la gestion durable à de nombreux marchés. Des questions comme la neutralité du carbone et les besoins d'énergie pour la production alimentaire font l'objet d'une attention accrue. Une solution serait d'intégrer les coûts environnementaux dans la chaîne de valeur et les prix de marchés. Est-ce possible? Qui paierait?

48. Le consommateur exige des produits d'origine aquatique qui soient de qualité, sains et d'un bon rapport qualité/prix et cette tendance s'accroîtra dans les années à venir. Parmi les exigences caractéristiques de ce marché, citons la fiabilité des approvisionnements, la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, la variété des produits et plus récemment la gestion durable de la production et l'équité sociale. Certains de ces exigences plaident pour l'adoption de nouvelles normes, de l'étiquetage et de la certification des systèmes et des produits aquacoles. L'harmonisation des normes et l'adoption de systèmes de certification responsables deviennent un sujet de préoccupation important.

49. L'accès au capital et l'investissement sont indispensables au développement du secteur de l'aquaculture. Cependant, si la crise économique mondiale se prolonge, l'expansion commerciale du secteur peut connaître un ralentissement. Parallèlement, les prix des ingrédients qui entrent dans la composition des aliments pour animaux et ceux du carburant augmentent aussi, ce qui pousse les coûts de production à la hausse. Certains exploitants éprouvent des difficultés à élever certaines espèces, d'autres transforment leurs exploitations aquacoles en rizières. L'effet à long terme de ce scénario est flou et imprévisible, des études sont nécessaires à cet égard.

50. Une autre contrainte pour le développement de l'aquaculture pourrait être l'impact imprévisible et impossible à déterminer du changement climatique sur ce secteur. On ne peut quantifier les répercussions sur la température, les conditions météorologiques et l'approvisionnement en eau. Au cours des cinq dernières années, le secteur a subi des dégâts considérables dus aux catastrophes naturelles. Les exploitations aquacoles situées à Aceh (Indonésie), au Bangladesh, en Chine et au Myanmar ont toutes été exposées à des catastrophes d'une gravité sans précédent. Le secteur de l'aquaculture doit s'associer à d'autres secteurs économiques pour se préparer à faire face aux effets que pourrait avoir le réchauffement de la planète, et renforcer la capacité d'adaptation des exploitations aquacoles, notamment celle des plus petites, qui sont les plus vulnérables.

51. L'aquaculture connaît un développement rapide partout dans le monde, sauf en Afrique subsaharienne où il reste limité. Il y a de fortes raisons de croire que l'Afrique possède tout le potentiel de ressources nécessaire à la croissance de l'aquaculture. On observe que l'aquaculture commence à décoller lentement dans de nombreux pays du continent. Malgré cette évolution récente, il reste encore à faire des progrès considérables pour inscrire le développement de l'aquaculture en Afrique en haut des priorités.

Demande au Sous-comité de l'aquaculture

52. Le Sous-comité est invité à conseiller le Secrétariat de la FAO sur les activités prioritaires à entreprendre au cours des prochaines années afin d'aider le secteur de l'aquaculture à répondre à la demande projetée de produits aquacoles.